

Fiche de Données de Sécurité
Selon Règlement (UE) 830/2015

1076 Hydrogène Peroxyde 30% p/v *(100 vol.)

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Dénomination:

Hydrogène Peroxyde 30% p/v *(100 vol.)

Numéro d'Enregistrement REACH: 01-2119485845-22-XXXX

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:

Pour usages de laboratoire, analyse, recherche et chimie fine.

1.3 Identification de la société ou compagnie:

PANREAC QUIMICA S.L.U.

C/Garraf 2

Polígono Pla de la Bruguera

E-08211 Castellar del Vallès

(Barcelona) Espagne

Tel. (+34) 937 489 400

e-mail: product.safety@panreac.com

1.4 Téléphone d'urgence:

Número unique d'appel téléphonique d'urgence: 112 (UE)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange.

Acute Tox. 4

Eye Dam. 1

2.2 Éléments d'étiquetage:

Symboles de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P264 Se laver...soigneusement apres manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un medecin en cas de malaise.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Solution aqueuse

Dénomination: Hydrogène Peroxyde 30% p/v *(100 vol.)

Formule: H₂O₂ M.= 34,01 CAS [7722-84-1]

Numéro CE (EINECS): 231-765-0

Número d'indice CE: 008-003-00-9

Numéro d'Enregistrement REACH: 01-2119485845-22-XXXX

3.2 Mélanges

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Ne jamais donner à boire, ni provoquer des vomissements en cas de perte de connaissance.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ingestion:

Boire beaucoup d'eau. Eviter de vomir (il existe des risque de perforation). call for medical help immediately. Ne pas neutraliser.

Inhalation:

Transporter la personne à l'air libre. Si le malaise persiste, recourir à l'assistance d'un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à grande eau. Retirer les vêtements contaminés. En cas d'irritation, recourir à l'assistance d'un médecin.

Yeux:

Laver à grande eau (durant 15 minutes au minimum), en gardant les paupières soulevées. Recourir à l'assistance d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction:**

Eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Incombustible. Favorise la formation d'incendies. Conserver éloigné de substances combustibles.

5.3 Conseils aux pompiers:

Vêtements et chaussures adéquates.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Ne pas inhaler les vapeurs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas permettre le passage aux égouts. Eviter la contamination du sol, des eaux et des égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Ramasser avec des matériaux absorbants (Absorbant Général Panreac, Kieselguhr, etc...) ou à défaut, avec de la terre ou du sable secs et déposer dans des conteneurs pour résidus pour leur élimination postérieure, conformément à la législation en vigueur. Nettoyer les restes à grande eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Non applicable

7. Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Sans indications particulières.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Récipients bien fermés. Garder éloigné de substances inflammables, de sources d'ignition et de chaleur. Protégé de la lumière.

Température de stockage recommandée: Température ambiante. Stocker dans des récipients dont la fermeture permet l'échappement de la pression interne (p.e. pourvus d'une soupape de sécurité).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Plus de données pertinentes disponibles

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle:

VLA-ED: 1 ppm = 1,4 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Garantir une bonne aération et la rénovation de l'air du local.

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs/aérosols, utiliser un équipement respiratoire approprié. Filtre B3.

Protection des mains:

Utiliser des gants appropriés (néoprène, nitrile)

Protection des yeux/du visage:

Utiliser des lunettes de protection.

Mesures d'hygiène particulières:

Oter les vêtements contaminés. Utiliser des vêtements de travail appropriés. Se laver les mains et le visage avant les pauses et après avoir terminé le travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Remplir les engagements au titre de la législation locale relative à la protection de l'environnement.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Liquide

Couleur: incolore

Granulométrie: N/A

Odeur: Caractéristique.

pH: ~2 - 4

Point de fusion/point de congélation: -26 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 107 °C

Point d'éclair:

N/A

Inflammabilité (solide, gaz):

N/A

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:

N/A

Pression de vapeur: 18 hPa (20 °C)

Densité de vapeur: N/A

Densité relative: (20/4) 1,1 g/ml

Solubilité: miscible avec de l'eau

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

N/A

Température d'auto-inflammabilité:

N/A

Température de décomposition: N/A

Viscosité cinématique: N/A

Viscosité dynamique:

N/A

9.2 Autres informations

Plus de données pertinentes disponibles

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ne sont pas connues.

10.2 Stabilité chimique:

Sensible à la lumière.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Ne sont pas connues.

10.4 Conditions à éviter:

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.5 Matières incompatibles:

Alcools. Aldéhydes. Éthers. Acides. Anhydrides. Amines. Ammoniaque. Hydrazine et dérivés. Métaux alcalino-terreux. Métaux alcalins. Sels alcalines. Hydroxydes alcalins. Métaux et leurs alliages. Métaux en poudre. Oxydes métalliques. Sels métalliques. Non métaux. Oxydes non-métalliques. Hydrures. Substances inflammables. Agents oxydants. Composés organiques. Peroxydes. Impuretés/poudre. $KMnO_4$. Dissolvants organiques. Composés organiques de nitrogène.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne sont pas connues.

11. Information toxicologique

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

LD L0 oral hmn : 1.429 mg/kg

LD50 oral rat : 2.000 mg/kg sol 90%

LD50 skn rat : 4.060 mg/kg

LC50 inh rat : 2000 mg/m³ 4h

Effets dangereux pour la santé:

Par inhalation des vapeurs: Irritation des voies respiratoires. En contact avec la peau: Brûlures dans les muqueuses, la peau et les yeux Par contact oculaire: brûlures Par ingestion: Brûlures dans l'appareil digestif Peut provoquer: nausées vomissements Par absorption de grandes quantités: Peut provoquer: perforation intestinale et de l'oesophage. Aucune conclusion objective définitive sur l'effet cancérigène de cette substance.

12. Information Ecologique

12.1 Toxicité :

- Test EC50 (mg/l):

Poissons (Leuciscus Idus) 35 mg/l

Classification :

Ext. tox.

- Milieu récepteur:

Risque pour le milieu aquatique

Moyen

Risque pour le milieu terrestre

Moyen

- Observations:

Ecotoxicité aiguë dans la zone de déversement.

12.2 Persistance et dégradabilité :

- Test:

- Classification sur dégradation biotique:

DBO5/DCO

Biodégradabilité

- Dégradation abiotique selon pH:

- Observations:

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

- Test:

- Bioaccumulation:

Risque

- Observations:

12.4 Mobilité dans le sol :

Données non disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :

Données non disponibles.

12.6 Autres effets néfastes:

Des interférences dans les stations d'épuration ne son pas à craindre s'il est utilisé correctement.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Dans l'Union Européenne, des normes homogènes pour l'élimination des résidus chimiques ne sont pas établies; ceux-ci ont le caractère de résidus spéciaux, et leurs traitement et élimination sont soumis aux législations internes de chaque pays. Il faudra donc, selon le cas, contacter l'autorité compétente, ou bien les entreprises légalement autorisées pour éliminer des résidus.

2001/573/CE: Décision du Conseil du 23 juillet 2001 modifiant la décision

2000/532/CE de la Commission en ce qui concerne la liste de déchets. Directive

91/156/CEE du Conseil du 18 mars 1991 modifiant la directive 75/442/CEE relative aux déchets.

.

Conditionnements contaminés:

Les conditionnements et emballages contaminés des substances ou préparations dangereuses recevront le même traitement que les propres produits qu'ils contiennent.

Directive 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil, du 20 décembre 1994, relative aux emballages et aux déchets d'emballages.

.

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN2014

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE contenant au moins 20% mais au maximum 60% de peroxyde d'hydrogène (stabilisée selon les besoins)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

5.1

8

14.4 Groupe d'emballage

ADR/IMDG: II

IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

16. Autres informations

Autres conseils de prudence

P330 Rincer la bouche.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans Directive 94/62/CE ou 2008/98/CE.

Version et date de révision: 6 07.10.2017

Date d'édition: 07.10.2017

Par rapport à la révision précédente, des modifications se sont produites dans les paragraphes: 1,2,4,5,6,7,8,9,10,11,13,14,15

Les données consignées dans la présente Fiche de Données de Sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles, leur unique objet étant d'informer sur les aspects de sécurité, elles ne garantissent pas les propriétés et caractéristiques y mentionnées.